



Description de la formation et de son contexte

- Le Module 3 s'adresse aux personnes au bénéfice d'une expérience comme formateur/trice d'adultes. En fin de formation, le/la participant-e est capable, dans son domaine spécifique, d'informer des adultes sur les possibilités de formation continue et de les soutenir dans leur processus d'apprentissage. Ce module vise en effet un développement de compétences à l'encadrement-conseil de vos participants ; nous construirons principalement ensemble une vue élargie de domaine de la formation en Suisse aujourd'hui dans laquelle vous pourrez situer votre domaine d'intervention, et nous travaillerons également les comportements de conseil.
- Ce certificat est une certification partielle pour l'obtention du Brevet fédéral de formateur/formatrice. Le Certificat FSEA (Module 1) est donc en principe requis pour suivre ce module.
- La FSEA¹ fixe les principes régissant les formations de formateurs du BFFA-Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes offertes par les divers prestataires de formation ; pour ce module, la FSEA précise notamment que :
 - la durée de la formation doit être de 75 heures de formation, dont au minimum 22 heures de présence au cours et 53 heures de travail personnel. Valeur en crédits ECTS² : 2.5 crédits.
 - Évaluation des acquis :
 - Réflexion régulière sur son processus d'apprentissage.
 - Participation active à la formation en groupe (taux de présence: 80% au minimum).
 - Documentation et analyse d'un exemple concret d'entretien de conseil et élaboration d'un dossier sur les possibilités de formations initiales et continues dans son domaine spécifique.
- FormationS.ch offre un module de 24 heures de présence au cours (4 journées à 6x60 min), complétées par un temps de travail individuel évalué à quelque 60h.
- Les précisions sur les conditions de certification de FormationS.ch sont présentées dans le *Règlement de formation*.
- A l'issue du Module, FormationS.ch délivre le **Certificat modulaire** correspondant aux participants ayant rempli l'ensemble des exigences : attestation d'expérience, taux de présence, validations réussies.

Critères internes de qualité

- FormationS.ch se consacre au développement durable des compétences. La formation de formateurs est un de ses axes prioritaires. A la nécessité pour les formateurs d'acquérir une qualification, les formateurs de FormationS.ch répondent par une politique de prix largement accessible.
- Selon un **principe de transparence**, l'organisation et la gestion de la session sont examinées avec les participants : ainsi cette formation est elle-même l'occasion d'examiner les paramètres de la formation des adultes.
- Nombre de participants** : fixé *a priori* en fonction de critères pédagogiques, il varie selon les modules. Nous préférons travailler avec de petits groupes. Pour ce module, nous souhaitons conserver un petit nombre de participants de manière à lui assurer une dimension forte d'échanges, de « séminaire » (**moins de 10 personnes**)
- Étant donné l'importance du travail individuel à produire durant ce module, nous avons planifié **un agenda qui facilite un encadrement/accompagnement des participants**, dans leur travail de récolte et de formalisation du dossier de validation. **C'est en effet proportionnellement le module qui demande le plus important travail en dehors de la formation ; vous devrez ainsi vous accorder du temps entre les séances pour de la recherche d'informations et de la mise en forme ; de la sorte, nous pourrons vous encadrer dans votre travail qui avancera progressivement, et nos échanges seront un fort moment de formation !**

Durée – Modalités – Prix

4 lundis

Voir aussi

Durée : notre offre compte 4 journées de 6h effectives de formation (24h, pauses non comprises)	2010	LU
	Avril	12
Horaire -type : 9h-17h (modulable)		
Dates : nous avons tenu compte des dates de vacances scolaires.	Mai	03
Ce module est assuré par 2 intervenants ☉ Julio Fernandez ☉ François Jung		31
Lieu : Lausanne		
Prix-Option 1 : module seul 1'080.—	Juin	28
Prix-Option 2 : 960.— pour ce module en cas d'inscription simultanée aux modules 2+3+4+5 du brevet.	NB : Pâques : 4 avril ; Ascension = 13 mai ; Pentecôte = 23 mai	

Ce document est complété par les indications de la FSEA (accessibles sur le site formations.ch):

- ▣ *Descriptifs modulaires*
- ▣ *Profils de compétences*

ainsi que, dans la zone « s'inscrire » :

- ▣ *Règlement de formation*
- ▣ *Mon Profil dans la formation*
- ▣ *Bulletin d'inscription*

Indications complémentaires sur les cas d'absence ou d'échec à une validation : ➔ formations.ch/pub

¹ La FSEA : Fédération suisse pour la formation continue [cf. www.alice.ch] est l'organisme porteur du Brevet auprès de l'OFFT-Office fédéral de la formation et de la technologie.

² European Credit Transfer System : créé en 1988 par la Commission européenne afin de favoriser la mobilité en facilitant la reconnaissance des études à l'étranger.